L'EMPLOI DES SOUS-PROLÉTAIRES : CONSTATS ET CHANCES A SAISIR

par

XAVIER GODINOT ET LOUIS JOIN-LAMBERT*

La revue « Travail et Emploi » publiait il y a un an un premier article sur la place du sous-prolétariat dans le monde du travail (1), tandis que les ministères de la Solidarité et de la Formation Professionnelle commanditaient pour la première fois en 1982 une recherche sur « Les travailleurs sous-prolétaires face à l'avenir » (2). Sans doute ces faits sont-ils révélateurs du regain d'intérêt porté depuis plusieurs années par l'Administration et les Pouvoirs publics aux problèmes de la pauvreté et de la paupérisation.

Moins les travailleurs disposent des moyens (financiers, culturels, juridiques) de s'adapter rapidement à des situations nouvelles et plus lourd est le tribut qu'ils payent à la réorganisation générale de l'économie. Ce tribut est plus grand encore lorsque faute de faire nombre à l'échelle locale ou régionale, faute de poids syndical et politique, ces travailleurs passent en quelque sorte inaperçus.

Le licenciement, pour traumatisant qu'il soit, n'est qu'une phase d'une éventuelle exclusion du marché de l'emploi. Il laisse leur chance aux mieux armés. Souvent, il leur permet même d'accroître leur bagage en se recyclant. Pour les moins favorisés au contraire, il est l'étape nouvelle d'une carrière qui, depuis plus ou moins longtemps, les paupérise à travers l'emploi et à travers le chômage.

Les partenaires sociaux comme l'opinion publique sont d'accord pour refuser le chômage. Cependant, il s'est imposé, et force est de reconnaître qu'il y a consensus général, de fait, pour que les plus défavorisés en subissent, en dernier ressort, les conséquences les plus extrêmes et les plus durables. Cet accord trouve sa légitimité dans l'idée reçue, selon laquelle les travailleurs les moins bien insérés sur le marché du travail sont incapables de s'adapter. Avec les mutations actuelles, leur nombre augmente. N'est-il pas temps de se demander si le savoir-faire de la société française en matière de gestion de la main-d'œuvre et de formation ne laisse pas lui aussi à désirer ?

Cet article porte d'abord sur la connaissance concrète d'une soixantaine de carrières de travailleurs sous-prolétaires de la Région Parisienne et de différentes régions françaises (3).

Cette étude des carrières repose sur une documentation originale. Nous avons en effet pu recourir à l'étude des témoignages quotidiens que le Mouvement ATD Quart Monde demande à ses permanents d'écrire lorsqu'ils agissent avec les familles sous-prolétaires. L'objectif premier de ces rapports est l'auto-éducation de ceux qui les rédigent, à l'écoute de personnes dont l'expression quotidienne se réfère à une autre expérience de vie que la leur. Il s'agit pour ces témoins de se défaire des codages qui viennent d'autres expériences sociales et de prendre ces personnes et familles, généralement traitées en inadaptées, comme interlocuteurs qui expliquent ce à quoi elles ont dû s'adapter, ce à quoi elles résistent, ce à quoi elles aspirent.

---

* Xavier Godinot et Louis Join-Lambert sont économistes à l'Institut de Recherche du Mouvement International ATD Quart Monde, 107, Avenue du Général-Leclerc, 95480 PIERRELAYE.

(1) André Clément Decouflé, « Sous-prolétariat et Monde du Travail », Travail et Emploi N° 16, avril-juin 1983.

(2) Cette recherche a fait l'objet de deux publications :
– Une « Évaluation de l'Atelier de Promotion Professionnelle de Noisy-le-Grand ». Étude réalisée par le Mouvement ATD Quart Monde à la demande du ministère de la Formation Professionnelle, décembre 1983.
– Un rapport de recherche intitulé « Les travailleurs sous-prolétaires », rédigé par M. Xavier Godinot, de l'Institut de Recherche du Mouvement ATD Quart Monde, mai 1984.
Le présent article est un résumé du second chapitre de ce rapport.

(3) Résumant le chapitre deux de la recherche remise au Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, il livre une typologie des modes d'insertion qu'elles révèlent en longue durée, ainsi que les réflexions qu'inspirent certains facteurs liés à cette typologie.

L'objectif n'était pas de reconstituer des carrières pour en analyser les déterminants économiques, sociologiques, sanitaires, etc., mais de contribuer à restituer à ces travailleurs extrêmement dépendants un statut d'acteur que négligent la plupart des analyses de leur situation. La connaissance qui circule sur les pauvres s'attache à ce que d'autres définissent comme leurs problèmes, leurs manques, ce qu'ils ne font pas et ne sont pas.

Du coup, nos sociétés ont bien du mal à prendre ces citoyens-là au sérieux, et ces « pauvres » ont bien du mal à faire comprendre comment ils prennent au sérieux leur rôle de citoyen, de travailleur, etc.

Mais ce malentendu ne ruine pas seulement tout effort d'intégration sur cette base. Il empêche de distinguer en quoi des groupes paupérisés constituent d'excellents partenaires pour inventer un développement ouvert à tous.

Telle est l'idée de base de l'atelier de Promotion Professionnelle de Noisy-le-Grand qui fonctionne depuis cinq ans et que la Délégation à la Formation Professionnelle nous a permis d'évaluer avec le concours de l'ADEP (4). Entreprise intermédiaire qui recrute pour six mois renouvelables des travailleurs sans emploi, considérés comme n'ayant pas d'autre chance de trouver un emploi, elle a peu à peu mis sur pied à partir des demandes et réflexions de ces travailleurs des moyens d'insertion et de formation qui s'adressent à un public de tous âges et ne maîtrisant que des savoirs fragmentés (un tiers d'illettrés).

L'expérience établit que cette orientation mérite d'être poursuivie car ses résultats sont déjà appréciables comme nous le verrons dans la suite de cet article.

LE SOUS-PROLÉTARIAT

Parler des sous-prolétaires, c'est parler de l'exclusion et de la misère dont la majorité de la classe ouvrière a su se libérer, mais qui sont cependant restées le lot de la fraction la plus paupérisée du monde ouvrier. Le sous-prolétariat est aujourd'hui encore

> *« La population la moins instruite, non ou à peine qualifiée... souvent sous-employée, la moins représentée parce que les syndicats ne l'atteignent pas, que les organisations familiales la connaissent tout au plus pour la mettre en tutelle, et que ses intérêts pèsent moins que ceux des autres dans les programmes des partis »*(5).

En première approche, sa situation peut se définir par *le cumul des précarités et des privations dans tous les domaines de l'existence,* ce qui est aussi une façon de définir la misère.

L'univers sous-prolétaire commence donc là où les privations d'instruction et de culture, de travail reconnu, de logement, de santé, de pouvoir politique, de défense syndicale, sont inextricablement mêlées. Les personnes et les familles qui sont prises dans un tel enchevêtrement de facteurs de pauvreté vivent en état d'insécurité chronique et finissent par constituer une population particulière, caractérisée par un mode de vie et un mode de pensée spécifiques. Cette spécificité, qui les éloigne du monde des travailleurs reconnus, est d'autant plus grande que ces familles subsistent depuis longtemps dans la misère.

Aussi est-on conduit à considérer *la persistance plus ou moins longue dans la misère comme un critère de différenciation des différentes strates du sous-prolétariat.*

Le noyau dur du sous-prolétariat est issu des familles françaises de travailleurs urbains et ruraux qui subissent la misère depuis plusieurs générations, comme l'ont montré de nombreuses études entreprises depuis le début des années 1960. La conjonction d'un mode de vie précaire et spécifique et d'une forte reproduction des positions sociales conduit à définir le sous-prolétariat comme une véritable couche sociale, et non pas comme un amalgame hétérogène de « cas sociaux » ou de « déclassés » qui seraient originaires de toutes les classes sociales. Ces familles de travailleurs très défavorisés sont les « héritières » du « Quatrième Ordre » dont Dufourny de Villiers revendiquait la représentation aux États-Généraux de 1789 à côté des trois autres Ordres. Elles sont aujourd'hui les héritières du « lumpen-prolétariat » évoqué par Karl Marx au XIXe siècle, d'où les appellations actuelles de « sous-prolétariat » et de « Quart Monde » (6).

A ce noyau dur du sous-prolétariat viennent se joindre ceux que la paupérisation va jusqu'à marginaliser de leur groupe : une partie des populations d'origine nomade, une fraction des populations immigrées ou d'autres groupes, tels les bateliers. Sous l'effet du chômage de longue durée, un certain nombre de travailleurs français, qui étaient déjà pauvres il y a dix ans, risquent de se sous-prolétariser si leur situation se prolonge.

« Ainsi se perpétue un sous-prolétariat aux frontières mouvantes que certains viennent rejoindre, que d'autres quittent plus ou moins durablement pour y revenir dans une conjoncture défavorable, comme c'est le cas actuellement d'une grande partie de ceux que l'on appelle « les nouveaux pauvres ». Le sous-prolétariat est en quelque sorte la terre d'accueil de ceux qui se paupérisent » (7).

Il est le creuset où des travailleurs d'origines diverses, victimes des processus de paupérisation, viennent se fondre en un même milieu, marqué par la misère, l'exclusion sociale et le mépris.

---

(4) ADEP : Agence Nationale pour le Développement de l'Éducation Permanente.

(5) Joseph Wrésinski, introduction au Livre « Le Quart Monde. La condition sous-prolétarienne » de Jean Labbens, éditions Science et Service, Pierrelaye, 1969.

(6) Voir Encyclopedia Universalis 1981, article Quart Monde.

(7) Joseph Wrésinski, « Enrayer la reproduction de la grande pauvreté ». Rapport de mission au ministre d'État, ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire. Documentation française, janvier 1983, p. 102.

I – L'IRRÉGULARITÉ DU TRAVAIL EN MILIEU SOUS-PROLÉTAIRE : FORMES ET MANIFESTATIONS

L'étude des trajectoires professionnelles en milieu sous-prolétaire révèle fréquemment – même sur une période relativement courte – une succession d'emplois divers entrecoupés de périodes de chômage, de maladie ou d'inactivité. L'irrégularité du travail semble massive. Mais pour l'appréhender correctement, il est nécessaire de connaître deux variables :

— d'une part, la fréquence des changements d'emplois ou mobilité professionnelle,

— d'autre part, la durée des périodes de non-travail, qu'il s'agisse d'absentéisme, de chômage, de maladie ou d'inactivité.

Les combinaisons diverses de ces deux variables permettent d'esquisser une typologie des modes d'insertion professionnelle des travailleurs sous-prolétaires au cours d'une période donnée.

L'insertion régulière est celle dans laquelle les périodes de non-travail au cours de la période considérée, sont nulles ou très courtes, et la mobilité professionnelle nulle ou faible. Ce qui la caractérise, c'est la stabilité et la continuité du travail professionnel.

L'insertion intermittente est celle dans laquelle la mobilité professionnelle est forte et la durée des périodes de non-travail moyenne ou longue. L'analogie est voulue avec le « chômeur intermittent », de R. Ledrut (8).

Ce qui caractérise l'insertion intermittente, c'est l'instabilité de la situation professionnelle, avec une alternance plus ou moins rapide des périodes d'activité et d'inactivité.

L'insertion épisodique est celle dans laquelle la mobilité professionnelle est nulle ou faible et les périodes de non-travail longues ou très longues. Ce qui la caractérise, c'est donc la stabilité dans l'inactivité.

Plusieurs enquêtes réalisées depuis 1965 suggèrent l'existence de points de repère, du reste disparates, qui peuvent permettre une première appréhension du phénomène de l'irrégularité du travail en milieu sous-prolétaire.

En 1965, Jean Labbens ne trouve que 17 % de travailleurs réguliers parmi la population active d'une cité d'urgence très délabrée à Stains. Encore estime-t-il cette évaluation sans doute optimiste.

Dans trois autres cités de transit de la région parisienne et dans le camp-bidonville de Noisy-le-Grand, la régularité n'est encore que de 40 % (9).

Dix années plus tard, une enquête par questionnaire menée par le Séminaire d'Économie du Travail de Paris I auprès de 78 familles très défavorisées en contact avec les équipes du Mouvement ATD Quart Monde aboutit à une évaluation du même ordre que celle de J. Labbens : 38 % seulement des chefs de famille ont une activité professionnelle régulière. Les chômeurs chroniques, qui ont connu une période de chômage supérieure à deux ans entre 1970 et 1975, représentent 4 % de l'échantillon (10).

A la même époque, les statistiques du ministère de la Justice montrent l'importante irrégularité du travail des jeunes de milieu défavorisé suivis par les services de l'Éducation surveillée. Au 31 décembre 1975, près de 13.000 jeunes travailleurs dont 13,5 % de filles sont suivis par les services d'observation et d'éducation en milieu ouvert et par les services de liberté surveillée. 52,6 % de ces jeunes sont jugés « non stabilisés » par les services de l'Éducation surveillée, soit qu'ils exercent un travail irrégulier (19 %), soit qu'ils soient sans travail (21 %), en prison ou en fugue (11). La forte proportion de jeunes n'ayant pas un travail régulier est d'autant plus notoire qu'à cette époque les emplois temporaires étaient nettement moins nombreux qu'aujourd'hui.

Une étude réalisée en 1978 par le Mouvement de la Jeunesse du Quart Monde sur la mobilité professionnelle de 160 jeunes habitant des cités d'urgence, de transit ou des vieux quartiers montre bien qu'elle est notoirement supérieure à celle de l'ensemble des jeunes ouvriers. 30 % des jeunes sous-prolétaires avait occupé quatre emplois et plus depuis leur première embauche, contre 13 % de l'ensemble des jeunes ouvriers à la même époque (12).

En 1983, une enquête effectuée auprès de 359 personnes de milieu très défavorisé, connues du Mouvement ATD Quart Monde dans la Métropole-Nord et le Valenciennois, décompte 24 % de chômeurs de longue durée (deux ans et plus) dans la population active, à comparer aux 4 % obtenus dans l'enquête analogue de 1975. Dans ce groupe de 359 personnes, le taux de chômage au sens de l'A.N.P.E. était de 57,7 % au premier trimestre 1983, soit cinq fois supérieur à la moyenne du département du Nord (13).

Il est donc bien clair que *l'irrégularité du travail en milieu sous-prolétaire est un fait massif même en période de croissance économique soutenue. La crise économique l'a accentuée, en particulier par un accroissement très considérable du chômage chronique.*

---

(8) R. Ledrut, « Sociologie du chômage ». Bibliothèque de Sociologie contemporaine, PUF, Paris, 1966, p. 228.

(9) J. Labbens, « Le Quart Monde. La condition sous-prolétarienne », op. cit., p. 101.

(10) « Travail et Pauvreté ». Étude réalisée avec le concours du Commissariat Général au Plan, dans le cadre de la préparation du rapport français sur la pauvreté demandé par les instances européennes, Institut de Recherche d'ATD Quart Monde, mai 1980, p. 47 s.q.

(11) Ministère de la Justice. Direction de l'Éducation surveillée : statistiques 1975. Le regroupement des différentes populations et le calcul des chiffres cités on été faits par nous.

(12) « Le travail des jeunes au bas de l'échelle sociale ». Mouvement de la Jeunesse du Quart Monde, p. 18-19.

(13) Xavier Godinot « Les travailleurs sous-prolétaires et leur famille dans le Nord en 1983 ». Profils de l'Économie Nord-Pas-de-Calais. Revue de l'Observatoire économique de Lille. 1983, n° 4, p. 5 à 20.

II – LES MODES D'INSERTION DES TRAVAILLEURS SOUS-PROLÉTAIRES DANS LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Par-delà le constat de l'irrégularité du travail en milieu sous-prolétaire, il faut rechercher les causes de celle-ci.

Les responsables de l'Atelier de Promotion Professionnelle de Noisy-le-Grand, qui accueille depuis cinq ans des travailleurs sous-prolétaires parmi les plus paupérisés pour les réintroduire dans le monde du travail, estiment que leurs difficultés d'insertion professionnelle se situent principalement aux trois niveaux du manque de qualification et de savoir-faire, des problèmes de santé, des difficultés de relations sociales.

Cette analyse rejoint en tous points celle des équipes d'évaluation du programme national de formation des jeunes de 16 à 18 ans, qui ont localisé dans les mêmes termes les obstacles à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes (14).

L'enquête entreprise par ATD Quart Monde en 1975 auprès de 78 familles très pauvres permet d'appréhender comment la précarité des emplois, le manque de qualification, les problèmes de santé et de relations sociales des travailleurs sous-prolétaires se sont combinés pour engendrer différentes formes d'irrégularité du travail au cours de la période 1970-1975 (15).

Par suite de l'étroitesse de l'échantillon étudié et de l'ancienneté de cette enquête, son exploitation est plus intéressante dans son aspect qualitatif que quantitatif, et les différents pourcentages ne sont donnés qu'à titre tout à fait indicatif.

En tenant compte à la fois de la mobilité professionnelle et de la durée des périodes de chômage de 68 chefs de ménages actifs masculins, on les a répartis en trois catégories qui seront examinées successivement : les travailleurs à itinéraires stables, intermittents et épisodiques.

1 – Les itinéraires stables : emplois stables, savoir-faire, bonne santé, marginalité dans l'entreprise

La mobilité professionnelle des travailleurs à insertion stable et la durée de leurs périodes de chômage sont faibles. Entre 1970 et 1975, ils ont occupé moins de six emplois. Ils représentent un peu plus de 42 % des hommes actifs de l'échantillon. Encore ne sont-ils pas tous des travailleurs réguliers. Parmi eux, plusieurs ferrailleurs indépendants sont connus pour avoir une activité notoirement irrégulière (plus de 4 % de l'ensemble de l'échantillon).

7 % de l'ensemble des hommes chefs de famille actifs étaient depuis plus de cinq ans chez le même employeur. Leur ancienneté moyenne dans l'entreprise était de huit ans et demi, et leur carrière professionnelle révélait dans l'ensemble une très grande stabilité. Cependant les observations quotidiennes des permanents d'ATD Quart Monde font état d'un absentéisme assez important chez plusieurs d'entre eux.

Les travailleurs dont l'itinéraire est très stable n'ont pas de problème de santé notoire qui soit une gêne pour leur activité, et c'est ce qui les différencie le plus nettement des travailleurs dont l'insertion est intermittente et plus encore de ceux dont l'insertion est épisodique.

Les familles sont souvent très nombreuses et les mères ont d'importants problèmes de santé. Aussi, bien que les ressources soient régulières, les problèmes budgétaires sont importants : plusieurs familles sont sous tutelle aux prestations sociales, d'autres sont connues comme étant endettées.

Dans tous les ménages considérés, les relations internes à la famille paraissent difficiles. Les intervenants parlent de mésentente conjugale. Il est fréquent que les enfants au foyer soient issus de deux unions ou plus. L'éducation des enfants est confrontée à des situations difficiles dans tous les cas : délinquance, « mère dépassée », etc. ce qui entraîne l'intervention des services sociaux et la stigmatisation des familles comme « cas sociaux ».

L'importance des problèmes familiaux des travailleurs à itinéraires stables est telle que, dans l'ensemble, leur situation globale est jugée aussi difficile par les enquêteurs que celle des travailleurs à itinéraires intermittents.

On comprend dans ces conditions que les travailleurs sous-prolétaires à itinéraires stables soient marginalisés dans le monde du travail. Occupant les emplois les plus durs et les moins qualifiés, ils connaissent en outre des préoccupations qui les poussent à se replier sur eux-mêmes. Ils ne satisfont pas aux normes de « moralité » qui faciliteraient leur bonne intégration dans le monde ouvrier. Leur passé ne les y a d'ailleurs pas préparés. Bien souvent ils se sont stabilisés dans des emplois isolés des collectifs ouvriers, dans de petites entreprises où ils ont de bonnes relations avec leur chef.

Il faut souligner que, bien souvent, les travailleurs sous-prolétaires aux itinéraires les plus stables détiennent un véritable savoir-faire qui leur permet de durer dans l'activité pénible qu'ils exercent. Mais ce savoir-faire transmis de l'un à l'autre sur le tas, n'est pas considéré comme une qualification, permettant l'exercice d'un métier. Son acquisition n'est pas prise en compte par les employeurs dans la rémunération des ouvriers.

Fin 1983, Monsieur B. est manutentionnaire depuis sept ans dans une entreprise d'Orléans. Il explique en quoi consiste ce savoir-faire dans son travail, comment il l'a appris, mais aussi la discipline et la volonté qui lui sont nécessaires pour « tenir le coup » dans son emploi :

---

(14) « Observation et évaluation du dispositif de formation des jeunes de 16 à 18 ans ». Rapport d'octobre 1983 rédigé sous la direction de G. Malglaive. C.N.A.M. C.2 F.

(15) Voir « Travail et pauvreté », op. cit.

« Pour soulever des poids lourds, il faut écarter les jambes pour prendre appui, et ne pas soulever par à-coups, mais avec un petit élan à l'élancé ou à l'arraché. De cette manière, je peux empiler des caisses de vingt-deux kilos toute la journée. Et je n'ai pas mal.

Je fais deux palettes, le copain fait deux palettes et ainsi de suite.

Mais il faut aussi réfléchir avant de soulever. Il faut vouloir soulever la caisse. Il ne faut pas penser à autre chose, sinon on perd son énergie. Il faut se concentrer, c'est comme un sportif.

Au début, je ne savais pas prendre les caisses et je me fatiguais beaucoup. C'est un petit vieux de cinquante-sept ans qui m'a montré le truc. Il m'a dit : « tu vois, prends comme ça et tu ne vas pas peiner ». Et moi, depuis, je l'ai montré à d'autres. Et le truc que je leur ai montré, ils le montrent à d'autres et ainsi de suite.

Lorsqu'un nouveau arrive, il faut compter un bon mois pour qu'il apprenne. En sept ans, j'en ai vu beaucoup qui arrêtaient. J'en ai vu au moins soixante-dix. Ils partent parce qu'ils n'ont pas l'habitude de travailler ainsi, c'est trop dur.

J'ai toujours peiné. Dès l'âge de douze ans, j'ai fait les travaux durs à la ferme. Malgré cette habitude de travailler, j'ai peiné les premiers mois. C'est ici que cela me faisait mal (il montre l'endroit) entre les deux épaules... Au début, je ne pensais pas rester.

Et je me suis dit : « t'as tel âge, pour trouver du boulot, ça va être dur. T'as une femme et un gosse, il faut qu'ils mangent. Tiens le coup ».

J'ai tenu le coup. Cela fait sept ans.

C'est la volonté de tenir pour ma famille qui m'a soutenu. Moi je ne vois que cela.

Et puis il faut réfléchir, avoir l'intention de faire le travail, ne pas penser à autre chose, ne pas penser à la séance de cinéma. Il faut penser à son geste. Et les premiers temps, vouloir dominer la fatigue.

Pour moi, c'est un combat intérieur, voilà.

Il faut dire en toi : combats, combats, reste, continue... C'est un combat mental. Avec sa tête, il faut le vouloir... » (16).

La simple évocation des nombreuses difficultés familiales que connaissent les travailleurs sous-prolétaires à l'itinéraire le plus stable suggère qu'ils doivent faire preuve d'une résistance et d'une inventivité peu communes pour assurer malgré tout la continuité de leur travail. Où trouvent-ils la force et les moyens de leur stabilité professionnelle ?.

Madame P., âgée de trente ans, exerce depuis plusieurs années un emploi régulier, mais à temps partiel, de femme de service dans une école. Son mari est en chômage non secouru et ils ont cinq enfants à charge. Elle sait fort bien que son emploi n'est guère considéré, mais elle y trouve cependant de grandes satisfactions :.

« Femme de service, c'est pas rigolo... Mais c'est un bon moment d'aller travailler, c'est un plaisir : ça me change de mon intérieur. Je rencontre d'autres gens, des copines, on rigole, c'est une bouffée d'air dans la journée. Ça fait du bien, on échange, on raconte sa vie. Je ne pourrais plus rester sans travail, je me rongerais. Quand je n'avais plus de travail, je tournais en rond, je tournais folle, je m'ennuyais, je n'avais plus envie de sortir. C'étaient les gosses qui faisaient les courses, je ne sortais plus.

Et puis je gagne des sous, pas beaucoup, pour mes gosses. J'achète à manger et quand je vois mes gosses manger... je ne sais pas comment dire... c'est moi qui les nourris, c'est par mon boulot et c'est le principal pour moi... Dans ma vie, je me suis toujours raccrochée à mes gosses pour y arriver, c'est eux qui m'ont fait avancer, c'est grâce à eux que j'en suis arrivée où j'en suis maintenant, c'est grâce à eux, c'est pour eux... » (17).

Ce témoignage exprime avec force toute l'ouverture qu'un emploi stable, même non qualifié, peut apporter à une femme, toute la satisfaction qu'il procure parce qu'il permet de nouer des relations de camaraderie et d'amitié avec d'autres femmes.

Reste évidemment à souligner que leur emploi sert aux travailleurs sous-prolétaires à nourrir leurs enfants. C'est une satisfaction d'autant plus profonde qu'ils ont souvent connu l'angoisse terrible des périodes où le pain manquait pour toute la famille. Ils la disent d'autant plus volontiers qu'ils savent que notre société leur fait facilement le procès de mettre leurs enfants « en danger ».

A contrario, le chômage est vécu comme une expérience d'enfermement, d'angoisse, qui sape l'image qu'on a de soi-même et porte atteinte à l'intégrité physique et mentale de la personne.

La satisfaction d'exercer un emploi stable est cependant atténuée par la déconsidération dont on se sait l'objet : « Femme de service... On fait ce que les autres ne veulent pas faire ». Ainsi se manifeste « en creux » l'aspiration à exercer un métier qualifié et respecté.

2 – Les itinéraires intermittents : emplois précaires, problèmes de santé, difficultés relationnelles

Ont été définis comme travailleurs ayant une insertion intermittente tous ceux qui ont occupé plus de cinq emplois et n'ont pas connu plus d'une période de chômage supérieure à six mois entre 1970 et 1975. Ils représentent plus de 38 % des hommes actifs de l'échantillon. L'instabilité de leurs emplois est très variable. 25 % des travailleurs sont assez instables (6 à 10 emplois en cinq ans), 6 % sont très instables (11 à 20 emplois en cinq ans), et 5,5 % sont extrêmement instables (plus de 20 emplois en cinq ans).

L'analyse des caractéristiques propres à chacun de ces trois sous-groupes ne fait apparaître aucune différence notable en ce qui concerne l'âge, le niveau de formation ou la qualification des travailleurs.

En revanche, certaines différences peuvent être observées en ce qui concerne le type de travail exercé et la branche d'activité. Ainsi, on observe que plus les travailleurs paraissent instables, plus ils occupent des postes de travail précaires par nature : travail saisonnier, intérim, emplois dans le bâtiment et les travaux publics, etc. Il y a donc une corrélation assez forte entre l'instabilité des travailleurs et l'instabilité des postes de travail.

Les caractéristiques sanitaires varient nettement d'un sous-groupe à l'autre. Pour les travailleurs à itinéraire assez instable, l'état de santé semble être un handicap pour leur travail dans un cas sur deux. Il s'agit de fatigue ou de tension nerveuse, d'alcoolisme

(16) Interview réalisée à Orléans en 1983. Voir « La fatigue dans la vie du travailleur sous-prolétaire ». Étude réalisée par les Familles du Quart Monde d'Orléans et le Docteur Suzanne Struss, 4e trimestre 1983, p. 25.

(17) Interview réalisée au troisième trimestre 1983 à Tours.

ou d'affections diverses. Dans certains cas, il suffit de prendre en compte les problèmes de santé et l'absence de qualification pour expliquer la mobilité professionnelle un peu forte.

Ainsi en est-il pour Monsieur J., 41 ans et quatre enfants au foyer. Blessé lors de la guerre d'Algérie, il est invalide à 35 % et les quatre derniers emplois qu'il a occupés sont ceux d'O.S., porteur, déménageur et cantonnier. Rien d'étonnant à ce qu'il conserve rarement plus de deux mois le même travail.

Pour les travailleurs d'insertion très instable et extrêmement instable, les problèmes de santé sont toujours un handicap pour le travail : il s'agit d'alcoolisme et d'affections diverses pour les premiers, d'alcoolisme uniquement pour les seconds.

Certaines caractéristiques familiales varient nettement d'un sous-groupe à l'autre : les familles des travailleurs à insertion assez instable comprennent des enfants de plusieurs unions dans un cas sur quatre, celles des travailleurs à insertion très instable dans un cas sur deux, et celles des travailleurs à l'insertion extrêmement instable, dans tous les cas. Il semble donc y avoir corrélation entre insertion instable au travail et instabilité familiale.

Pourquoi les travailleurs sous-prolétaires à itinéraire intermittent acceptent-ils d'occuper des emplois instables, qui ne durent parfois que quelques jours, voire même quelques heures ? Auraient-ils, comme certains l'affirment, une préférence pour les emplois de courte durée, qui leur laissent plus de liberté ? En réalité, leur comportement obéit le plus souvent à des motivations très différentes, auxquelles nous introduit le témoignage de Monsieur M., âgé de 38 ans.

Après un itinéraire mouvementé, marqué notamment par un travail stable de huit années comme tueur dans un abattoir, Monsieur M. s'est mis en ménage. Sa compagne, qui a connu elle-même la misère noire, élève quatre enfants.

Après avoir vécu quatre années de chômage entrecoupées de quatre emplois temporaires au moins, Monsieur M. expliquait ainsi sa révolte et sa lutte, au cours d'un Forum Régional à Lille en mai 1983 :

« Pendant quatre ans, j'ai été au chômage. J'allais me présenter partout. Un mois, j'ai fait jusqu'à quarante pointages. Douze ont refusé de me mettre le tampon.

Je leur disais : « Donnez-moi un emploi, à la place de traîner usine par usine du matin au soir ».

Des fois, je ne mangeais pas. J'avais honte de manger.

Quand on n'avait plus rien à la maison, j'allais rue Pellart (au Bureau d'Aide Sociale) pour demander une aide. Ils nous prennent pour des mendiants. Un jour, je leur ai dit : « Vous croyez que ça me fait plaisir de venir ici, je voudrais travailler, moi ».

J'ai du travail depuis le 1er mars.

On s'est présenté à six personnes. Quand les cinq autres ont vu que c'était un intérim pour dix jours et dangereux, ils ont tous refusé. Dix jours, c'est toujours ça pour nourrir les gosses. J'avais plus d'Assédic, plus rien. J'étais obligé de dire que je voulais bien y aller.

Ça fait plus de deux mois que j'y suis. Je remplace une femme qui a eu un accident de travail. On est quatre à fabriquer de la lessive. C'est très dangereux. Je respire des gaz toxiques, d'acide sulfurique et d'ammoniaque, de toutes sortes. Des fois, je prends six masques, mais ça fait rien. Normalement, on devrait boire du lait, mais on nous donne de la limonade. On a des gants, mais on transpire, ça abîme les mains. Je dois souvent sortir dehors pour respirer, même avec les masques.

Maintenant, j'ai une femme et quatre gosses. C'est pas avec les Allocations Familiales qu'on peut vivre et donner à manger aux gosses de la viande et tout ça.

C'est dur... mais je me cramponne.. obligé...

Je suis content d'avoir eu cette place. Depuis que je travaille, la vie est mieux, on s'entend mieux à la maison. Je peux amener ma paye à la fin du mois.

Mais ils m'ont foutu dehors comme un chien.

Maintenant, je n'ai plus rien. Dès que les grosses commandes ont été terminées, jeudi soir à 5 heures, ils m'ont dit que j'étais dehors comme un chien. Alors qu'ils m'avaient fait croire que je serais embauché définitif ».

Depuis, Monsieur M. a retrouvé un emploi de manutentionnaire dans une usine textile : il charge et décharge à longueur de journée des balles de laine dans des camions.

Plusieurs éléments ressortent clairement de son témoignage. La nécessité pour l'homme de faire face à ses obligations familiales – et en premier lieu de nourrir sa femme et ses enfants – est un motif essentiel d'incitation au travail. De plus, la présence des enfants renforce le sentiment d'un véritable droit au travail. Avant d'ouvrir droit aux prestations sociales, *l'enfant à charge suppose le droit au salaire.*

Revendication essentielle à une époque où la tentation est grande d'affirmer l'incapacité des sous-prolétaires à travailler, et de les enfermer dans l'assistance.

Le chômage est ressenti comme une humiliation à l'égard des siens, à l'égard de l'entourage qui possède ce qu'on ne peut s'acheter. Plus que cela, il est une atteinte profonde à l'identité même de l'homme qui, exclu du droit aux assurances-chômage du fait de la brièveté de ses périodes de travail, se trouve dans l'impossibilité de nourrir sa famille. Son impuissance à assumer ses rôles de travailleur et de père de famille le plonge dans la honte, le pousse au repli sur soi et à l'enfermement, voire même au dépérissement : le peu de nourriture que l'on peut s'acheter doit être laissé aux enfants. Pour survivre, il devient indispensable de quémander des secours, des mesures d'assistance et de s'exposer au jugement réprobateur d'autrui.

La résistance à l'identité de mendiant que refusent les travailleurs sous-prolétaires peut revêtir des formes diverses. Pour Monsieur M., elle consiste d'abord à affirmer que l'assistance est un pis-aller auquel il est acculé : « je voudrais travailler, moi ». Elle consiste aussi à revendiquer comme droit ce qui lui est concédé par l'assitance, à ériger un droit à l'assistance. Pour d'autres, elle consiste à fuir les guichets où ils se sentent humiliés, à refuser de pointer à l'agence locale de l'emploi et à survivre par des activités indépendantes diverses (récupération de ferrailles et chiffons, aide ponctuelle sur les marchés, ramassage, sciage et revente de bois d'emballage, etc.).

La condition du chômeur non-secouru est la pire qui soit. Parce qu'il en a fait l'expérience répétée, parce qu'il sait combien il est difficile de se faire embaucher lorsqu'on est illettré, sans aucune qualification, et qu'on a un casier judiciaire chargé, Monsieur M. est prêt à accepter n'importe quel emploi. Il accepte les atteintes graves à sa santé, la surexploita-

tion, la dépendance dans un travail précaire. Ce faisant, il donne la preuve du besoin essentiel qu'il a de travailler et en plus, de sa volonté farouche de satisfaire son employeur. Il espère obtenir ainsi une sorte de priorité d'embauche pour les emplois de longue durée, ou du moins pour une répétition d'emplois intérimaires. Toute sa stratégie vise à sortir de la misère par l'obtention d'un travail durable. Et lorsqu'il est congédié « comme un chien », sa révolte est à la mesure des espoirs qu'il nourrissait, puisqu'il est renvoyé avec tous les siens à l'assistance.

3 – Les itinéraires d'emplois épisodiques : emplois précaires, très mauvaise santé, difficultés relationnelles, problèmes avec la justice

Ont été définies comme traduisant une insertion épisodique, les carrières constituées de moins de six emplois au cours des cinq dernières années et dont les périodes de chômage ont été supérieures à six mois, tant pour la dernière que pour la moyenne des autres. Elles représentent plus de 13 % de notre échantillon en 1975. On peut distinguer l'insertion occasionnelle, dont les périodes de chômage ont une durée comprise entre six mois et deux ans (plus de 5 % de l'échantillon), le chômage chronique constitué par une période de chômage supérieure à deux ans (près de 4 % de l'échantillon) et le travail informel pour ceux qui sont sans emploi reconnu et qui vivent d'expédients (près de 4 % de l'échantillon).

En réalité, les caractéristiques communes à ces trois sous-groupes font passer au second plan leur spécificité. L'âge, les niveaux de formation et de qualification des travailleurs à insertion épisodique ne diffèrent pas notablement de ceux de l'ensemble des travailleurs sous-prolétaires.

Par contre, on observe qu'à l'instar des travailleurs à insertion intermittente, ils occupent fréquemment des postes de travail instables par nature (remplacements temporaires, travaux saisonniers, manutention dans le bâtiment et les travaux publics...).

Leurs caractéristiques de santé sont également tout à fait spécifiques, puisque tous sont en mauvaise santé. Ils cumulent tous des handicaps de santé consécutifs à des accidents, des insuffisances d'alimentation et d'hygiène, à l'usure provoquée par des travaux et des conditions de vie trop durs, à l'alcoolisme enfin.

En ce qui concerne les caractéristiques familiales, on remarque que les deux tiers des couples vivent en concubinage, et que les deux tiers des familles comprennent des enfants de deux unions ou plus. Enfin, la moitié environ des travailleurs à insertion épisodique ont été incarcérés au moins une fois au cours de leur vie.

Mais encore une fois, il s'agit de caractéristiques globales des travailleurs à insertion épisodique avant que la crise économique n'ait fait sentir ses effets sur le marché du travail. De nombreux travailleurs sous-prolétaires, qui avaient une insertion professionnelle intermittente dans les années 1970, sont aujourd'hui paupérisés par le chômage chronique. Une nouvelle couche de travailleurs employés épisodiquement, sans doute plus hétérogène qu'avant la crise, s'est ainsi constituée.

Quel sens les travailleurs employés épisodiquement donnent-ils à leur expérience ? Quels sont leurs espoirs ? C'est ce dont Monsieur R. a voulu témoigner publiquement dans des « Cahiers de la Solidarité » en 1977, alors qu'il vivait avec sa femme dans un blockhaus aux confins de Versailles.

« Je suis marié, je n'ai pas d'enfant. Je vais sur mes 31 ans. J'ai eu une vie de misère. Tout petit, j'ai vécu dans les cités en bidonville. A l'école, ça n'allait pas, j'étais toujours le dernier. On me mettait au fond de la classe et « débrouille-toi ». Alors, je ne bougeais pas. Il aurait fallu qu'ils aident les gars comme moi.

Ma mère, elle n'avait pas de moyens et mon père, il travaillait à porter des sacs de charbon. J'ai été malade de 9 ans à 21 ans. J'étais dans des centres et des maisons de repos. Quand je suis sorti, je savais juste compter et lire l'heure, mais je ne sais toujours pas lire et écrire.

Après, j'ai travaillé dans une école. J'étais aux cuisines, je faisais la plonge et un peu de tout. Ma maladie, elle me gênait beaucoup, j'avais mal à l'estomac. Je me suis marié. Ma femme et moi, on s'est installé chez des gens à la cité des Grands Chênes. On n'avait pas de logement ; on était à droite, à gauche, chez l'un, chez l'autre.

Puis, j'ai eu pendant un an et demi du travail comme manœuvre à la ville de Versailles. J'aidais à faire les lignes sur les routes. La boisson m'a foutu en l'air, ça m'a fait perdre mon boulot. Je buvais à cause des ennuis, des soucis et après, ça se ressent dans la famille. On avait eu un logement en H.L.M. à Trappes, mais on a eu des retards de loyers, j'ai fait des chèques sans provision et on a été expulsés... Ça fait quatre ans qu'on est sans logement et maintenant on vit ici, dans les bois, sans travail, sans rien.

J'ai une vie que je ne souhaite pas que les autres aient. Ma femme et moi, on dort dans un blockhaus, avec le froid l'hiver. Ça fait mal de vivre comme on fait. Les gens nous traitent de clochards alors qu'on n'en est pas du tout. On voudrait vivre comme tout le monde, dans un logement. Si ça continue, on sera obligé de voler.

Pourquoi c'est comme ça ? J'arrive pas à voir. Ça a été l'enchaînement : pas de logement, pas de travail et on me demande toujours des papiers que j'ai pas...

A l'embauche, quand je vais dans les places, soit c'est pris, soit ils veulent pas de moi. Je cours à droite et à gauche pour avoir quelque chose.

Pour manger, on fait les fins de marchés. On prend les tomates et les fromages abîmés. Souvent, j'ai été insulté. On trouve aussi des restes derrière les grands magasins... Des fois, on donne des coups de mains pour avoir un peu d'argent. En ce moment, j'aide à monter le marché le mercredi et le samedi. Ça me fait 100 F par semaine. Je ne suis pas déclaré. On est toujours obligés de se démener pour se nourrir, on n'en peut plus.

Pour y arriver, il faut un travail et un logement.

Mon rêve et celui de ma femme aussi, c'est d'avoir des enfants, mais il nous faut un logement... Je ne veux pas que les enfants aient une vie comme moi.

Jusqu'à présent, on n'a pas été compris, mais je souhaite qu'on nous comprenne » (18).

(18) Journal « Le Quart Monde en marche », n° 39, juillet 1977.

Il est clair que Monsieur R. ne se résigne pas à sa condition, qu'il aspire à une vie totalement différente, où il aurait un logement, un travail, des enfants, et où il serait respecté. Mais il n'a pas les moyens de ses aspirations, car son entourage n'a pas su ou n'a pas pu les lui donner. Au cours de sa scolarité, puis des douze années passées dans des centres et des maisons de repos, on ne lui a appris ni à lire ni à écrire, on ne lui a donné aucune qualification professionnelle. Il ne peut donc accéder qu'à des emplois non-qualifiés que sa mauvaise santé lui interdit de garder durablement.

Toutes ses capacités de résistance sont mobilisées pour assurer sa survie physique et mentale, pour affirmer une identité sans cesse niée par son entourage. Survie physique à coups d'expédients, de récupération sur les marchés, de logements de fortune. Mais Monsieur R. nous révèle aussi ses efforts désespérés pour comprendre sa situation : « Pourquoi c'est comme ça, j'arrive pas à voir ». Efforts désespérés d'un homme qui se fait insulter chaque jour, qui se fait traiter de « clochard » et de « bon à rien », qui ne cesse de se demander qui il est, assailli de doutes sur lui-même, « et qui, au prix d'un effort de pensée douloureux, ne cesse de ressurgir d'en dessous des décombres de sa propre personnalité, d'en dessous de ces accusations qui sont autant d'identités monstrueuses qu'on lui attribue » (19), qui ne cesse de se redire à lui-même et de vouloir faire comprendre aux autres :

> *« Les gens nous traitent de clochards alors qu'on ne l'est pas du tout... Jusqu'à présent, on n'a pas été compris, mais je souhaite qu'on nous comprenne ».*

A la différence des travailleurs à insertion stable ou même intermittente, qui peuvent se prévaloir des différents emplois qu'ils ont occupés, le travailleur employé épisodiquement n'a pratiquement plus rien sur quoi il puisse asseoir et affirmer son identité. Aussi les efforts qu'il déploie pour sauvegarder sa dignité consistent-ils moins à affirmer une identité positive qu'à lutter contre l'identité négative qu'on lui renvoie sans cesse. Pour empêcher qu'on le réduise à la misère qu'il subit, il ne peut guère opposer de faits, car tous se retournent contre lui. Il ne peut opposer que ses aspirations : « On voudrait vivre comme tout le monde, dans un logement... Mon rêve et celui de ma femme aussi, c'est d'avoir des enfants... »

III – LES ASPIRATIONS DES TRAVAILLEURS SOUS-PROLÉTAIRES

L'évocation des différentes formes d'irrégularité du travail en milieu très défavorisé et des explications qu'en donnent les intéressés eux-mêmes, conduit à une première conclusion : l'absence de travail ou l'irrégularité du travail ne sont absolument pas valorisées par les chefs de famille sous-prolétaires, et ne sauraient être considérées comme des valeurs caractéristiques d'une hypothétique « culture de pauvreté ». Pour les plus défavorisés, l'irrégularité du travail est un état de fait qui ne correspond en rien aux aspirations profondes de leur milieu.

C'est le décalage immense et permanent entre les aspirations d'un milieu et la réalité qu'elle vit qui rend la condition sous-prolétarienne si insupportable.

Les réactions du sous-prolétariat à cette situation d'oppression ne sont pas faites tout entières de révolte, de résignation ou de retrait, mais d'un mélange de tout cela. S'il est vrai que la misère désintègre peu à peu les personnalités et divise les populations très pauvres, il est très rare qu'elle anéantisse complètement leurs capacités de résistance.

Comme le souligne Alain Cottereau en analysant les pratiques quotidiennes des familles ouvrières à Paris à la fin du XIXe siècle : « Il n'y a pas de degré zéro de l'insoumission... Chacune des manières d'affronter un destin de travailleur comporte toujours une part de résignation, une part de dérive et une part de refus de la condition d'ouvrière ou d'ouvrier » (20).

Les plus pauvres d'entre les pauvres manifestent toujours par quelque parole ou quelque geste leur refus viscéral de la misère et de l'assistance, leur désir de vivre autre chose. Mais la situation d'extrême faiblesse dans laquelle ils se trouvent les oblige à adopter des formes spécifiques de résistance, le plus souvent individuelles et spontanées.

Le décalage entre l'expérience du travailleur sous-prolétaire qui doit sans cesse faire preuve de son identité de travailleur et celle qui est implicitement requise dans les organisations ouvrières comme préalable à la conscience de classe tient le sous-prolétariat à l'écart de la résistance organisée et collective du mouvement ouvrier. Aussi le sous-prolétariat est-il souvent considéré comme une population passive et assistée, qui s'est installée dans la misère. Il ne serait qu'un poids mort dans le monde ouvrier.

Il n'en est rien. Mais pour s'en rendre compte, il faut renoncer par méthode à juger le sous-prolétariat selon les normes et les possibilités d'autres groupes sociaux. Il faut tenter de comprendre la logique et le point de vue des sous-prolétaires eux-mêmes. Alors, des comportements qui sont interprétés en termes de résignation ou de marginalisation pourront être considérés comme des formes spécifiques de résistance à la dévalorisation.

Les travailleurs sous-prolétaires et leurs familles sont conduits à adopter des modes de résistance qui consisteront moins souvent en affrontements directs et durables dans lesquels ils seraient perdants, qu'en comportements de non-coopération, de retrait des circuits officiels et de mise en place de circuits officieux, parfois aussi de violence sur leur milieu. Le malheur est que « non seulement leur façon d'affronter l'extrême pauvreté ne sert pas de base à leurs partenaires dans l'action de lutte contre la pauvreté, mais

(19) Joseph Wrésinski, « La pensée des plus pauvres dans une connaissance qui conduise au combat ». Comité permanent sur la pauvreté et l'exclusion. Polycopié du Mouvement International ATD Quart Monde, novembre 1980, p. 6.

(20) Alain Cottereau, « Vie quotidienne et résistance ouvrière à Paris en 1870 ». Introduction au livre « Le Sublime » de Denis Poulot. Actes et Mémoires du Peuple, François Maspero, 1980, p. 40.

que cette façon de faire est constamment dévalorisée par ces mêmes partenaires » (21).

Un économiste américain de réputation internationale, dont les apports à la science économique sont par ailleurs indéniables, a pu écrire à propos des travailleurs qui occupent en France les emplois les plus instables : « Ils veulent bien prendre des emplois temporaires parce qu'ils envisagent leur implication à ces travaux comme temporaire. Ils peuvent supporter le changement continuel et l'incertitude de l'économie industrielle parce qu'ils ont des activités économiques traditionnelles sur lesquelles ils peuvent se rabattre » (22).

En d'autres termes, ces travailleurs seraient irréguliers parce qu'ils le veulent bien, et parce qu'ils exerceraient des activités plus ou moins informelles qui leur permettraient de « s'en tirer en cas de chômage ». Cette affirmation fait peu de cas de l'opinion de la majorité des travailleurs sous-prolétaires, jeunes ou adultes, et de leur révolte devant le travail temporaire. Elle est d'autant plus étonnante que les enquêtes menées dans les années 1970 aux Etats-Unis d'Amérique auprès des milieux défavorisés ont montré qu'il n'y avait guère de différence entre pauvres et non-pauvres sur le désir de travailler. La différence fondamentale portait plutôt sur les chances d'accès et les probabilités de réussite (23).

La valorisation des emplois stables et la révolte contre les emplois instables sont très fortes chez les chefs de famille sous-prolétaires, toutes les monographies précédentes le prouvent. Il en va de même chez les jeunes, comme le montrent toutes les enquêtes réalisées récemment auprès des jeunes travailleurs français (24).

> *« L'intérim, c'est un truc pourri. Le fait de nous prendre pour quelques jours seulement, c'est vraiment dégueulasse ».*
>
> *« On est des vrais pigeons. Une fois le contrat terminé, on te dit : dégage » (25).*

L'obtention d'un emploi stable est généralement considérée comme une condition indispensable pour sortir de la misère et avoir un véritable statut de travailleur.

Ces résultats obligent à nuancer les discours sur l'allergie des jeunes au travail, ou sur la satisfaction qu'éprouveraient jeunes et moins jeunes à exercer des emplois temporaires. Sans doute existe-t-il dans toutes les catégories de jeunes une minorité pour qui l'intérim, malgré ses désavantages, est attirant par la souplesse et la variété de son rythme de travail. Michel Pialoux a montré comment certains jeunes du sous-prolétariat, du reste peu nombreux, étaient capables d'utiliser le travail intérimaire à leur profit. Il semble qu'ils doivent cette capacité aux caractéristiques de leur histoire familiale, un projet minimal de carrière ayant pu se constituer par exemple parce que leur père ou un proche parent exerce un emploi stable (26).
Cette minorité qui est intérimaire par choix représenterait d'après d'autres enquêtes, le quart des jeunes intérimaires, et 20 % des adultes intérimaires en 1980 (27).

La valorisation du travail régulier en milieu sous-prolétaire semble aussi ancienne que l'irrégularité de l'activité professionnelle qui y sévit. Il y a vingt ans déjà, Jean Labbens, après avoir interrogé les adolescents du camp de Noisy-Le-Grand, notait : « *dans les récits que nous avons sous les yeux, une personne qui travaille régulièrement est nécessairement une autorité sociale* » (28).

Parlant des exigences des femmes du camp vis-à-vis de leur mari, il écrit : « *le mari idéal serait évidemment un travailleur régulier... L'idéal est rarement réalisé. On ne peut reprocher sérieusement à un homme de perdre une place ou d'être au chômage, pourvu qu'il se mette en quête d'un autre emploi...* » (29).

Cette relative permanence dans l'attitude des travailleurs sous-prolétaires témoigne du réalisme d'une population qui a toujours été menacée du chômage plus que toute autre, même en période de croissance économique et qui sait que le droit au travail, gage de son indépendance, ne lui a jamais été acquis.

La stabilité des emplois n'est pas valorisée simplement parce qu'elle garantit la stabilité du salaire et facilite la vie familliale, mais aussi parce qu'elle est nécessaire pour établir des relations durables avec les collègues de travail. Un syndicaliste l'exprime ainsi à propos de la mise en œuvre des groupes d'expression des salariés : « *le travailleur sous-prolétaire ne va pas se trouver assez longtemps dans un groupe de travail où il pourra s'exprimer* ». Pour que le droit à la parole demeure effectif, il faut que « *des gens qui ont l'habitude d'être ensemble* », se rassemblent dans un groupe d'expression « *où il n'y a pas d'inconnu* » car « *la loi de toute collectivité de travail, c'est que l'expression passe par une certaine permanence...* » (30). Plus encore, l'existence d'une connivence et d'une camaraderie durables dans l'atelier, sur le chantier ou dans le quartier est un des éléments constitutifs

---

(21) Joseph Wrésinski, « Enrayer la reproduction de la grande pauvreté », op. cit. p. 108.

(22) M.J. Piore, « Dualism in the labor market. A response to uncertainty an flux. The case of France ». Revue Economique, n° 1, janvier 1978, p. 48.

(23) Leonard Goowin, « Do the poor want to work » ? dans « Bridging the gap beetween social research an public policy : welfare ». The Journal of Applied Behavioral Science. Vol. 9, n° 1, 1973.

(24) Cf. notamment « Révolte et Espoir », interviews de 160 jeunes du Quart Monde réalisées par le Mouvement de la Jeunesse du Quart Monde. Editions Science et Service, 1980, 133 pages et aussi : « Les jeunes et le travail », analyse du sondage C.F.D.T. Louis Harris. Notes et documents du B.R.A.E.C. n° 18, octobre-décembre 1981, 23 pages.

(25) « Révolte et Espoir », op. cit. p. 101.

(26) Michel Pialoux, « Jeunesse sans avenir et travail intérimaire ». Actes de la Recherche en Sciences Sociales, mars-avril 1979, p. 19 à 47.

(27) « Les jeunes et le travail » sondage C.F.D.T. Louis Harris déjà cité, p. 49.

(28) Jean Labbens, « Le Quart Monde. La condition sous-prolétarienne », op. cit. p. 200.

(29) idem, p. 150.

(30) La Réalité Ouvrière du sous-prolétariat. Forum de Lille 1983. Commission Exclusion des travailleurs sous-prolétaires dans le droit du travail. Polycopié de l'Institut de Recherche ATD Quart Monde et de la Délégation Régionale Nord-Pas-de-Calais d'ATD Quart Monde, p. D 8.

de l'identité ouvrière à laquelle aspirent les travailleurs sous-prolétaires. L'identité ouvrière est nécessairement collective, et le travailleur qui est marginalisé dans le collectif ouvrier sait qu'il n'est pas vraiment un ouvrier.

Monsieur D., âgé de 26 ans et père de deux enfants, ne trouve que des emplois temporaires. Il explique :

> *« Il faudrait pouvoir travailler tous les jours... Ce qui me coûte le plus, c'est de ne pas pouvoir sympathiser avec les ouvriers. On change de travail, il faut toujours apprendre... car chaque usine a sa manière de travailler... Le mieux serait de trouver un travail fixe »* (31).

Ici, l'effet du travail irrégulier qui est le plus durement ressenti est l'impossibilité de s'intégrer dans un collectif de travail où l'on est toujours débutant.

Si les sous-prolétaires aspirent à exercer un travail régulier, ils ne se résignent pas spontanément à occuper n'importe quel emploi. En particulier, les jeunes rêvent à des emplois où ils pourraient s'épanouir et s'affirmer.

> *« Il me faudrait un boulot où je m'accroche, qui me plaît, où on me comprenne... Si je peux trouver un boulot avec du monde, où je puisse m'éclater en même temps, montrer ce que je suis capable de faire, où je puisse sortir tout ce que j'ai là-dedans, pour montrer à ceux qui m'ont connu gamin ce que je suis devenu, que je ne suis pas une épave... »* (32).

Mais ce type d'emplois est inaccessible à des jeunes sans diplôme ni formation, dont la courte histoire professionnelle se cristallise souvent autour d'un double refus : celui d'un travail en usine, de la chaîne et du pointage, et celui du travail de « larbin » qui met directement sous la coupe d'un petit patron, qui expose à des humiliations fréquentes sans donner aucune chance de promotion (33).

Les jeunes du sous-prolétariat se révoltent contre les besognes sans intérêt, les salaires de misère, la relégation dans les formes les plus dévalorisées du travail ouvrier. Ils sont angoissés à l'idée progressivement acquise qu'ils n'ont pas d'autre issue que d'être comme leurs parents, rivés à un lieu misérable, à un travail abrutissant et méprisé, à une vie désespérément limitée.

Leur résistance à cet univers étouffant et écrasant se manifeste de multiples manières. Les uns, parmi les plus jeunes, tentent de repousser l'échéance de leur mise au travail. La hausse continue du chômage les convainc par ailleurs de la vanité des efforts de recherche d'emploi. Aussi est-il fréquent que leurs refus les plus provoquants du travail n'expriment qu'une « intériorisation désespérée de l'impossibilité de s'employer » (34). D'autres changent fréquemment de travail, pour résister à la surexploitation dont ils sont victimes, ou à l'abrutissement d'emplois pénibles dont ils éprouvent très vite qu'ils sont sans avenir. Ils espèrent toujours que le nouvel emploi sera moins aliénant, que peut-être un miracle se produira.

Le temps de la mise en ménage ou du mariage est pour beaucoup une période charnière :

> *« Avant de me marier, le boulot, ça me faisait peur. J'aimais la liberté, je préférais ne rien faire. Du jour où on s'est marié, j'ai recommencé à chercher du travail... faut bosser, parce que c'est pas mes voisins qui vont nourrir mes gosses »* (35).

Certains travailleurs sous-prolétaires acquièrent une stabilité professionnelle durable à la suite de leur mariage ou de la venue d'un premier enfant. L'acceptation des emplois les plus infériorisés leur apparaît alors comme le moyen le plus réaliste de lutter contre la misère : leur propre expérience et celle de leurs proches leur montre qu'ils n'ont pas d'autre issue. Mais il serait inexact d'affirmer qu'à la rébellion de la jeunesse succède la résignation de l'âge adulte.

Les travailleurs sous-prolétaires restent toute leur vie partagés entre leur désir d'exercer un travail stable, qui protège de la déchéance et de l'assistance, et celui d'occuper un emploi épanouissant, qui permet d'être considéré. Sur le marché du travail non qualifié d'aujourd'hui, ces deux aspirations sont contradictoires, et les travailleurs sous-prolétaires sont condamnés toute leur vie à gérer au mieux cette contradiction.

Ils le font chacun selon leur capacité de résistance physique et mentale. Les plus solides réussissent à conserver le même emploi pendant plusieurs années. Les moins solides sont contraints à des retraits temporaires ou durables de l'activité salariée. Les uns et les autres peuvent manifester par l'absentéisme ou en « demandant leur compte » avec éclat et ostentation, leur « refus d'adhérer à un univers détesté... où ils se sentent étrangers et inférieurs » (36). Ils se replient alors sur la vie familiale qui, par compensation, prend une place très grande.

Les sous-prolétaires utilisent aussi l'absentéisme comme un véritable moyen de pression pour inciter les employeurs qui refusent de les déclarer, à se mettre en règle, ou pour les pousser à augmenter leur salaire quand ils occupent des postes à ce point pénibles et insalubres que personne d'autre n'en veut.

Le repli durable des travailleurs sous-prolétaires les plus pauvres dans une économie parallèle faite d'activités informelles est lui-même une des formes de leur résistance à l'exclusion économique et sociale dont ils sont victimes.

La résistance des travailleurs sous-prolétaires au rétrécissement de leurs aspirations et à la dégradation de leur statut se manifeste aussi dans leur façon de se présenter à autrui. Bien souvent, ils se présentent comme ayant « un métier » dans les mains, alors qu'il s'agit fréquemment d'un simple savoir-faire qui n'est

---

(31) Interview réalisée par une infirmière dans une cité d'urgence de l'agglomération bordelaise, quatrième trimestre 1983.

(32) Interview réalisée par une assistante sociale dans une cité pavillonnaire de Quimper, quatrième trimestre 1983.

(33) Voir Michel Pialoux, « Jeunesse sans avenir et travail intérimaire » article déjà cité, p. 35.

(34) Colette Petonnet, « On est tous dans le brouillard », Galilée, Paris, 1979, p. 108 s.q.

(35) « Vivre dans la Société ». Polycopié du Mouvement de la Jeunesse du Quart Monde, juin 1978, p. 7.

(36) Voir P. Bourdieu à propos des travailleurs sous-prolétaires algériens, dans « Travail et Travailleurs en Algérie ». Mouton et Co. La Haye et Paris, 1963, p. 278.

pas reconnu par les employeurs. Les plus anciens présentent leur carrière professionnelle en insistant sur les emplois les plus stables qu'ils ont occupés dans les entreprises les plus connues, et en passant plus ou moins sous silence les activités marginales ou les périodes de chômage.

Autant d'indices qui révèlent la souffrance d'hommes et de femmes qui n'ont jamais pu accepter d'être des ouvriers non qualifiés interchangeables, et qui ressentent profondément que

« Quand on n'a pas de métier, on n'est rien du tout. Quand on a un métier, on peut s'en sortir dans la vie ».

IV – UNE EXPÉRIENCE DE FORMATION DANS LA PRODUCTION : L'ATELIER DE PROMOTION PROFESSIONNELLE DE NOISY-LE-GRAND (Seine-St-Denis).

Il arrive parfois qu'après des années de misère, des travailleurs sous-prolétaires soient dans un tel état de désespoir et de sous-développement que leur situation est jugée irréversible. De tels jugements témoignent bien souvent d'une méconnaissance de la capacité des sous-prolétaires à ressurgir de la misère, d'une méconnaissance de la force de leurs aspirations latentes.

L'expérience a montré que des travailleurs marqués par un échec apparemment définitif sont capables de réalisations étonnantes lorsqu'ils sont placés dans des conditions favorables.

1 – Un exemple

L'histoire professionnelle de Monsieur Alain L. est significative à cet égard.

Né en 1947 dans une famille très pauvre qui échouera plus tard au camp des sans-logis de Noisy-Le-Grand, Alain suit une scolarité médiocre, et commence à travailler à 14 ans comme manœuvre chez un artisan peintre. *« Je nettoyais les placards, j'enlevais les couleurs... Je m'étais blessé à l'acide pour nettoyer, il ne voulait pas me déclarer... Je suis parti ».* Il a cependant découvert le métier de peintre et ne l'oubliera pas. A 18 ans, on lui propose de faire un stage pour apprendre la mécanique : *« J'en avais pas assez dans la tête, j'ai abandonné... Je suis parti dans la peinture six mois ».* Fort de ses rudiments de formation de peintre, il poursuit une trajectoire professionnelle particulièrement mouvementée.

De 1970 à 1976, Alain a occupé au moins vingt-cinq emplois dans vingt-trois entreprises et dans quinze villes différentes de la banlieue parisienne, le plus souvent comme peintre. Le plus surprenant est qu'il semble n'avoir été embauché qu'une seule fois en intérim. Si l'on comptabilise les jours de travail déclaré, on remarque qu'il a été salarié pendant 37 % de la période considérée, en arrêt maladie et en accident du travail pendant respectivement 4 % et 1,4 % de la période considérée et en chômage, le plus souvent non secouru, pendant le reste du temps, soit au total pendant trois ans et demi environ sur six. Lorsqu'il est sans travail, Monsieur L. récupère de la ferraille, « fait la biffe » (37) ou reste dans son logement.

Sa situation se dégrade très nettement par la suite, sous l'effet sans doute de la crise économique, mais aussi de la détérioration de sa santé. De janvier 1976 à décembre 1980, il n'occupera que quelques rares emplois de quelques semaines. Ses voisins le disent perdu à cause de son éthylisme aigu. Il ne sort plus de chez lui, passe la majeure partie de son temps couché. Son épouse essaie tant bien que mal de sauvegarder l'équilibre familial en travaillant à mi-temps comme femme de ménage.

Au cours d'une hospitalisation, un médecin ne lui laisse aucun espoir de survie dans les six mois qui viennent s'il n'arrête pas immédiatement et complètement de boire. L'avertissement a un effet radical. Soutenu par sa femme, il cesse immédiatement toute consommation d'alcool. Très affaibli aussi bien physiquement que psychologiquement, il réussit à tenir mais se trouve désœuvré. Il doit rompre en effet avec une partie de ses anciens amis.

Dans son souci de soutenir son mari, Madame L. s'adresse alors aux responsables d'un Atelier de Promotion Professionnelle (A.P.P.) animé par des permanents du Mouvement ATD Quart Monde.

Cet atelier dont la mise en place a été très longue du fait d'une multitude d'obstacles juridiques et financiers, fonctionnne selon quelques principes assez simples (38). Il recrute en priorité les postulants les moins qualifiés et qui auraient les moindres chances de trouver un emploi stable. Ces postulants sont embauchés sans condition d'âge, sous contrat à durée déterminée, et leur rémunération est égale au S.M.I.C. L'atelier fabrique des ruches et du mobilier en bois, tout en assurant une formation des ouvriers à partir de leurs demandes et en lien avec la production. Son objectif essentiel est de donner aux ouvriers embauchés les moyens de retrouver une insertion normale sur le marché du travail, ou l'accès à une formation professionnelle. Cet Atelier de Promotion Professionnelle fonctionne donc comme une entreprise-école avec une triple vocation : production, formation, orientation de travailleurs considérés comme peu employables. Il faut y ajouter une fonction de formation des formateurs.

Les responsables de l'Atelier répondent positivement à la demande de Madame L. Mais Monsieur L. ne se sent pas la force de se rendre jusqu'à l'A.P.P. situé pourtant à deux cents mètres de son domicile. Son état de santé est très détérioré, la simple station debout lui est pénible. Il envisage plutôt un travail à domicile. Les responsables de l'atelier lui proposent donc un travail d'assemblage indépendant (intégré dans la tâche collective), qu'il pourra faire assis et, au début, sans aucune exigence d'horaires ou de productivité, mais dans les locaux de l'atelier. Monsieur L. accepte.

---

(37) Traditionnellement : récupération de chiffons.

(38) Voir « Evaluation de l'Atelier de Promotion Professionnelle de Noisy-Le-Grand » déjà citée.

Pendant plus d'un an, épaulé par son épouse qui vient souvent le voir, aidé par une ambiance de travail dans laquelle il se sent à l'aise, il va retrouver une place au travail et se sentir capable de reprendre plus tard son métier.

Payé tout d'abord à la tâche, puis à l'heure, il n'est cependant pas en mesure de travailler à temps complet avant plusieurs mois. Régulier dans les horaires qu'il s'est choisis, intégré à la vie d'équipe, il accomplit avec assiduité les tâches qui lui sont confiées.

L'organisation de chantiers de peinture dans le cadre de la réfection de logements lui permet de s'essayer à nouveau dans sa profession. Il se rend compte qu'il a beaucoup perdu en rapidité et en adresse. Cependant, soutenu par l'ouvrier responsable du chantier, il tient bon. Malgré la fatigue, il s'efforce de rester debout et continue à être assidu et régulier. Peu à peu, il retrouve ses forces et devient plus résistant. Il prend de plus en plus d'initiatives et des responsabilités lui sont confiées. Il doit pourvoir à l'approvisionnement en matières premières des chantiers, faire lui-même le choix des couleurs, apprendre à poser le papier peint. La vie de toute la famille se transforme. Sa femme se sent de plus en plus confiante dans l'avenir. Progressivement, Monsieur L. s'essaie à la journée de huit heures. Il supporte de mieux en mieux la fatigue tout en conservant un rythme de travail relativement lent.

La famille quitte alors la Cité de Promotion Familiale où elle habitait pour s'établir à quinze kilomètres plus loin. Monsieur L. achète une mobylette et continue son travail sur les chantiers de logement de l'A.P.P. L'expérience d'un ami, travailleur indépendant, lui donne envie de s'établir comme peintre à son compte. Il se met à suivre des cours de code de la route. Une première expérience de travail comme peintre chez un particulier tourne court. Les deux parties ne sont pas arrivées à s'entendre sur le salaire et les conditions de travail. Réintégrant l'Atelier de Promotion Professionnelle, Monsieur L. n'abandonne pas pour autant son projet. N'ayant pu obtenir son permis de conduire, il s'achète un triporteur. Quelques semaines plus tard, il quitte l'atelier après avoir trouvé un premier chantier. Il effectue toutes les démarches pour son inscription à la chambre des métiers. Pendant plus d'un an, il travaille en sous-traitance avec de grosses entreprises qui fournissent le matériel. Après plusieurs mois difficiles où les commandes sont faibles, il réussit par l'intermédiaire de l'A.P.P. qui le soutient dans son projet, à trouver un marché de réparation de logements avec une société de H.L.M. Fin 1983, après plusieurs chantiers réalisés dans de bonnes conditions, il envisage de diversifier sa clientèle.

Après avoir occupé vingt-cinq emplois en six ans, puis être resté près de quatre ans en maladie ou en chômage, Monsieur L. a réussi, grâce à une structure d'accueil et à un soutien adaptés, à créer son propre emploi d'artisan-peintre. En 1983, il a pu vendre sur plusieurs chantiers ses heures de travail à plus de quatre-vingts francs.

Parce que des moyens lui ont été donnés de faire une démarche progressive vers le travail, alors que d'autres doivent passer brutalement d'un état de non-activité à un état d'activité à temps plein, Monsieur L. a retrouvé dans la société une place qui lui paraissait inimaginable deux années plus tôt. L'homme que ses voisins considéraient comme perdu et son médecin comme condamné s'est révélé désireux et capable de retrouver l'exercice de ses facultés de travailleur.

2 – Prendre en compte l'expérience d'une vie

L'exemple de Monsieur L. est singulier. Mais l'évaluation des quatre premières années de fonctionnement de l'Atelier de Promotion Professionnelle de Noisy-Le-Grand montre qu'il est significatif de ce qu'ont vécu la grande majorité des travailleurs embauchés.

Tout d'abord, une possibilité de se « remettre en jambes » si l'on peut se permettre cette analogie sportive. Comment en effet réhabituer l'organisme aux rythmes imposés par le travail salarié, les transports qu'il nécessite, la réorganisation familiale qu'il entraîne, sans respecter les délais nécessaires à chacun pour y parvenir personnellement et avec les siens ?

Ensuite, l'expérience d'appartenir réellement à un collectif de travail, en y ayant une place d'ailleurs susceptible d'évoluer. Ce collectif de travail lui-même est bel et bien reconnu dans ses rapports avec les clients et les fournisseurs à cause des produits qu'il vend. En l'occurrence, il s'agit surtout de menuiserie industrielle et artisanale (ruches, bancs publics, équipement de camping-cars, mobilier domestique), c'est-à-dire de produits dont la finition et la solidité sont directement appréciables. Ceux avec qui il commerce ignorent pratiquement tous que l'Atelier a d'autres fonctions que la production. Les exigences de qualité, de respect des délais de fabrication, d'organisation collective et d'horaires sont les mêmes qu'ailleurs. Mais entre ces exigences qui s'imposent à l'entreprise A.P.P. et celles que l'A.P.P. doit imposer au nouvel embauché, il y a une marge dont le coût est maintenant pris en charge par la D.D.A.S.S. au titre de l'insertion.

Enfin, dans ce cadre qui donne, rappelons-le, une priorité systématique d'embauche aux postulants ayant le moins de chances de trouver un emploi ailleurs, ces travailleurs font la preuve, à eux-mêmes et aux autres, qu'ils sont capables d'apprendre à faire des travaux dont le prestige est incontestable. Ils font également l'expérience d'être souvent capables de transmettre leurs propres savoir-faire à leurs compagnons de travail.

Nous n'entendons pas développer ici les multiples leçons de l'expérience et les nouvelles options qui sont maintenant prises pour en accroître la portée. Mais nous voulions en quelques paragraphes montrer que si les modes d'insertion des travailleurs sous-prolétaires sont effectivement paupérisants, il n'est pas légitime d'en attribuer la cause à une incapacité innée ou acquise et définitive.

Cet « atelier-sas » montre qu'au bout de quatre années seulement de fonctionnement avec un démarrage particulièrement difficile, une importante fraction des travailleurs qui y ont été embauchés ont pu amé-

liorer sensiblement leur insertion économique personnelle et, par suite, celle de leur famille.

Les deux tiers des travailleurs initialement sans emploi partent de l'atelier en ayant trouvé eux-mêmes un travail. Un tiers part sans emploi après des séjours d'inégale durée, quitte à se faire réembaucher plus tard pour une nouvelle période.

Mais un autre résultat provisoire de cet atelier, à terme probablement plus important, est qu'il ouvre sur de nouveaux savoir-faire en matière de formation des travailleurs non qualifiés. (Un tiers de l'effectif passé à l'A.P.P. était illettré).

3 – Le partage du savoir

Or, pour les responsables de l'A.P.P., il est clair que c'est en « prenant les plus pauvres pour maîtres à penser », cette expression forte est d'eux, que l'on peut inventer des solutions originales qui tablent réellement sur leurs capacités et les mettent en valeur.

Des travailleurs que leur carrière a toujours tenus à l'écart du droit à la formation et même le plus souvent de la reconnaissance des compétences qu'ils acquièrent à travers leur travail quotidien enseignent comment créer les conditions favorables à un partage des savoirs déjà acquis. Car ils sont extrêmement sensibilisés aux mille comportements de rétention du savoir qui leur sont d'habitude opposés. Ils perçoivent également les multiples façons dont ceux qui sont en position d'infériorité se protègent consciemment et inconsciemment des humiliations qui les guettent du fait de leurs ignorances. Dès lors, ils discernent et décodent correctement de nombreuses demandes de savoir auxquelles les formateurs patentés restent souvent aveugles.

Dans la production sur le tas, les travailleurs et les responsables de l'atelier font de la formation, comme on fait de la prose en parlant. Mais les travailleurs eux-mêmes, ainsi encouragés, font alors émerger des besoins de formation générale. Ceux-ci sont pris en compte sans ordre préconçu. Non seulement la possibilité s'offre maintenant d'apprendre à écrire, lire et compter, mais aussi celle de s'initier au dessin industriel, à l'étude des comptes d'exploitation et bien sûr à la connaissance des droits des travailleurs. L'informatique s'introduit à présent.

Mais au total, si l'A.P.P. donne la preuve que quelque chose est possible, il permet aussi de comprendre que nous en sommes aux balbutiements. L'atelier propose un cadre fécond, semble-t-il, mais inutile s'il ne provoque pas une réflexion sur la gestion de la main d'œuvre la moins qualifiée.

*
* *

PRIX A PAYER, GAINS A TROUVER

Certaines histoires de vie, certaines carrières professionnelles aboutissent « normalement » à un statut durable d'assisté. Dans les mutations actuelles, leur nombre risque d'augmenter structurellement. N'y a-t-il pas des chances à saisir pour agir à l'inverse ?

Enonçons-en trois :

- l'essaimage,
- le partage du savoir
- la création d'entreprises intermédiaires.

L'essaimage, démarche par laquelle l'entreprise aide des salariés à lancer leur propre entreprise, représente une tentative extrêmement importante. Elle propose en effet une alternative à la problématique de ce qu'on peut appeler le chômage-sélection par le bas, celui dont, d'étape en étape, le poids maximum pèse sur les travailleurs qui ont le plus de difficultés à se reconvertir (et ne peuvent, pour beaucoup, y parvenir qu'à condition d'avoir un emploi). L'essaimage, c'est l'anticipation des mutations possibles, le détachement par le haut à la préparation de l'avenir. Au lieu de sélectionner ceux qu'on va exclure du collectif de travail, on pousse des travailleurs de toute qualification à se sélectionner pour prendre des risques liés à la création d'entreprises, risques nécessaires à l'emploi futur de tous. Ceux-là, l'entreprise-mère ou le groupe les soutient (financement, conseil, brevet, marché, etc.).

Le partage du savoir. Il est fondé sur l'idée que, lorsqu'on entend apprendre les uns des autres en situation concrète, à partir d'un « faire ensemble », la réciprocité est toujours possible. On découvre alors l'apport des moins favorisés. Dans la mesure où un pays comme le nôtre cherche à relever la capacité d'adaptation de toute sa population, ne doit-il pas encourager de multiples expérimentations de ce partage du savoir ? Inutile de dire que, dans une entreprise, la menace de licenciement des moins performants et des moins compétents n'est pas favorable au partage des savoirs. Le détachement par le haut crée-t-il un contexte plus fécond ? En tout état de cause, les besoins de formation sont immenses : comment ne pas croire que de nombreux travailleurs de tous niveaux pourraient contribuer davantage, dans la production même, à la formation des moins qualifiés ? La dynamique qui en découlerait, comme dans l'expérience de Noisy-le-Grand, ferait émerger des demandes de formation générale et d'acquisition d'un métier. Elle permettrait de mieux orienter l'appareil de formation qui, actuellement, malgré certaines avancées dues au programme Avenir Jeunes, ne répond pas aux besoins des travailleurs les moins qualifiés.

La création d'entreprises intermédiaires, qu'on définit actuellement comme des entreprises de production également prestataires d'un service d'insertion et de formation subventionné ou « acheté » par les pouvoirs publics doit être complémentaire des autres chances à saisir.

Il est plus que probable en effet, que les travailleurs sous-prolétaires resteront en marge d'une dynamique créée au cœur des entreprises si les pouvoirs publics

ne prennent pas les moyens de renforcer toute initiative visant à les réinsérer dans les entreprises.

Il faut plaider pour une priorité aux moins employables. Elle sera bénéfique à tous car elle donnera un savoir-faire qui manque, tant aux entreprises qu'aux pouvoirs publics. Ce savoir, visant au développement des capacités des travailleurs les moins immédiatement employables et acquis avec eux, sera directement utilisable pour tous ceux qui sont plus facilement insérables. Il y a lieu de considérer que les entreprises intermédiaires, espèces de sas entre le chômage-marginalisation et l'entreprise doivent non seulement permettre à des travailleurs déqualifiés de se réinsérer mais aussi aux entreprises de créer un meilleur terrain pour cette insertion. Il y aurait donc lieu de chercher à ce que des salariés des entreprises ordinaires fassent des stages dans les entreprises intermédiaires pour mieux comprendre comment s'adapter aux travailleurs qui en proviendront.

Chacune de ces stratégies implique un prix à payer. Prix qui n'est pas réductible à un coût financier, mais qui suppose que les employeurs, les cadres, agents de maîtrise, travailleurs qualifiés, que les collectivités territoriales et les syndicats aussi, chacun dans l'ordre de ses compétences prenne réellement ses responsabilités. Les mutations actuelles engendrent une insécurité collective. Il est injuste, mais il est aussi, à terme, économiquement absurde de rejeter aussi longtemps que possible cette insécurité sur les travailleurs et les familles qui ont le moins de moyens d'y parer. Au contraire, ceux qui disposent des meilleurs moyens (économiques, culturels, politiques...) pour s'adapter, doivent assumer leur part du risque collectif face à l'avenir.

Au total, tout porte à croire que notre pays se préparerait mieux et plus solidairement à l'avenir, en diminuant les faux frais qui découlent des insécurités de chacun. Lorsque chaque citoyen pourra croire qu'il y a un accord réel pour prendre en compte les plus défavorisés et non pour les assister, cette insécurité diminuera. Faire valoir tous les citoyens, c'est s'ouvrir à de nouvelles richesses.